

Sujet : [INTERNET] Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Paizay-Naudouin-Embourie

De : Blanchet Magon de La Lande <bmlbernard@yahoo.fr>

Date : 12/11/2021 17:07

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'apprends avec stupéfaction qu'un projet d'implantation de quatre éoliennes de 186 mètres de haut est à l'étude à 800 mètres du château de Saveilles.

Ce château est l'un des plus importants de Charente et il participe activement à l'activité touristique du Département, tant par les visiteurs qui viennent l'admirer pendant sa période d'ouverture que par les manifestations artistiques que son propriétaire y organise.

Ce serait un non sens total de défigurer un tel monument et j'espère qu'il ne s'agit que d'une fausse alerte.

La production d'énergies dites renouvelables n'excuse en aucun cas le saccage de notre Patrimoine architectural d'autant plus quand, comme le château de Saveilles, il est officiellement "protégé" au titre des Monuments Historiques.

Cordialement.

Bernard Blanchet Magon de La Lande.
24, rue du château - 79220 Surin

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Avis defavorable

De : Thibault de Mas Latrie <thibault.demaslatrie@gmail.com>

Date : 12/11/2021 21:38

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Madame, monsieur,

Dans le cadre d'une sollicitation publique sur notre avis sur ce projet de parc éolien sur la commune de Paizay Naudouin, je tiens à vous faire part de mon désaccord total.

Habitant de Paizay Naudouin, j'ai déjà ce sentiment d'encerclement par des piques autour de chez moi qui augmente fortement ma sensation de stress. Si vous rajouter ces éoliennes qui viendront complètement dénaturée le paysage viendront vraiment renforcer cette impression d'habiter au milieu d'un champs d'éolienne. Le paysage nocturne se transforme en une immense clarté flashante entraînant des troubles du sommeil.

Par ailleurs, mon avis sur l'éolien est que c'est une erreur écologique majeur avec une augmentation des émissions de CO2 en France du fait du très mauvais rendement de la production éolienne qui oblige le démarrage de centrales thermiques au gaz pour compenser l'absence de production éolienne en cas d'absence de vent, alors que la France était jusqu'à maintenant championne dans le faible niveau de CO2 émis du fait du nucléaire et de l'hydroélectricité.

Merci de l'attention que vous porterez à mon mail

Thibault de mas latrie
Paizay naudoin